

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2020
DELIBERATION N° 04

L'an deux mil vingt, le treize février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h35.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (jusqu'à 19h38), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 17H40), M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB, M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mme LARRE, M. PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY (à partir de 19h38) ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 17H40) ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. MASSONDE par Mme TAIEB ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO.

Le Maire

Secrétaire :
M. BOUTONNET.

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT DURABLE – Budget participatif – Création d'un potager - Signature d'une convention entre la Ville et la Maison de la Vie Citoyenne Polo Beyris.

Dans le cadre de sa démarche de dialogue citoyen, la Ville de Bayonne a mis en œuvre en 2018 un budget participatif. Cette démarche collaborative a comporté un appel à projets auprès des citoyens. Les projets présentés devaient favoriser la transition écologique et donner à l'échelle de la Ville des solutions concrètes pour aller vers moins de dépendance (énergétique, alimentaire, consommation de ressources, etc), vers une société plus collective et qui améliore le bien-être.

Ainsi, les projets répondant aux critères d'éligibilité ont été soumis au vote des Bayonnais en février 2019. Seize projets entrant dans l'enveloppe des 200 000 € budgétés par la Ville, ont été retenus. Leurs réalisations par les services municipaux en collaboration étroite avec les porteuses et porteurs de projets respectifs sont programmées pour la période de février 2019 à septembre 2020.

Classé 2nd, le projet «les jardins du Polo selon les cours moyens de l'école du Polo Beyris » a été largement plébiscité par les votants bayonnais.

Porté par les élèves du niveau cours moyen de l'école élémentaire Jean Moulin, ce projet consiste à améliorer le parc du Polo Beyris en créant un potager saisonnier d'une surface de 500 m² environ, mais également en y aménageant des zones de jeux pour les enfants (tyrolienne, cabane) et un coin pique-nique. Le projet se veut solidaire et participatif en permettant aux habitants du quartier de partager la pratique du jardinage.

A ce jour, la Ville a finalisé les marchés pour l'installation des jeux et tables de pique-nique. Pour leur part, les différents travaux d'aménagements du jardin sont en cours de lancement. Il s'est avéré nécessaire en effet au préalable, de construire un partenariat empreint de transversalité au regard de l'exigence d'entretien d'un tel jardin (inadaptée au calendrier scolaire) et favoriser ainsi le caractère pérenne de ces cultures.

Aussi, la MVC Polo Beyris de par sa centralité et son active implication au sein du quartier s'avère être le partenaire à même de fédérer les différents acteurs pour faire vivre le projet.

Une convention précisant les rôles respectifs de chacun des partenaires signataires a ainsi été élaborée.

Par conséquent, au regard des éléments précédemment cités, il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de la convention ci-jointe et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne